



HAL
open science

“ Le sistre : un exemple d’élément culturel polysémique ”

Arnaud Asz Saura Ziegelmeyer

► To cite this version:

Arnaud Asz Saura Ziegelmeyer. “ Le sistre : un exemple d’élément culturel polysémique ”. Studi e materiali di storia delle religioni, 2013, Simboli, oggetti, parole. Nuove prospettive sui culti orientali nel mondo romano., 79 (2), pp.379-395. hal-01327790

HAL Id: hal-01327790

<https://hal.science/hal-01327790>

Submitted on 7 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le sistre

Un exemple d'élément culturel polysémique

Instrument de musique à percussion d'origine millénaire, le sistre devient au fil des siècles le symbole phare des cultes isiaques et attribut principal de la déesse Isis durant la période gréco-romaine, en particulier à partir du I^{er} siècle ap. J.-C. Suivant la diffusion des cultes autour du bassin méditerranéen, l'objet est attesté dans une grande partie du monde romain à travers différents types de sources. La disparition des cultes anciens et notamment égyptiens n'entraîne pas pour autant la disparition de l'instrument qui perdure dans les sociétés coptes et éthiopiennes¹. Pis même, l'instrument réapparaît tout autant dans les écrits que dans les pratiques musicales en Europe lors de la Renaissance et jusqu'au XIX^e siècle même où les arts lui offrent une place inattendue². Si son origine géographique très ancienne demeure discutée, le sistre est attesté très tôt dans l'histoire de l'Égypte pharaonique et marque son importance avant même l'époque de l'Ancien Empire³. Dans le monde gréco-romain, entre la fin du IV^e siècle av. J.-C. et le IV^e siècle ap. J.-C., sa présence dans la documentation est, la plupart du temps, considérée comme une preuve de la présence des cultes isiaques ou de leur influence, ce qui se révèle exact dans la plupart des occurrences. Cette idée mérite tout de même d'être précisée, affinée et nuancée au regard des contextes.

«Autant la beauté malfaisante de la Spartiate bouleversa les demeures d'Argos et d'Ilion, autant Cléopâtre aviva les fureurs de l'Hespérie. C'est elle qui fit, avec son sistre, – oserais-je le dire? – trembler le Capitole» écrit Lucain⁴. Mais cet objet brandit par la reine Lagide et menaçant le cœur même de Rome est-il entièrement similaire à celui tenu par

¹ Cfr. H. Hickmann, *Quelques nouveaux aspects du rôle de la musique copte dans l'histoire de la musique en Égypte*, in «Bulletin de la Société d'Archéologie Copte» xv (1960), pp. 78-92.

² Ainsi les érudits semblent s'intéresser à l'objet archéologique en lui-même (cfr. N. Genaille, *Le sistre de Strozzi*, in «Bulletin de la Société Française d'Égyptologie» 77/78 [1976/1977], pp. 55-67). Certaines peintures de la Renaissance représentent, comme pour la période antique, le sistre associé au Nil, et H. Berlioz, dans les *Troyens*, introduit l'instrument dans son orchestration, celui-ci résonnant à l'acte II.

³ Cfr. H. Hickmann, *Le métier de musicien au temps des pharaons*, Cahiers d'Histoire égyptienne, Le Caire 1954, p. 322.

⁴ Lucain, *La guerre civile (Pharsale)*, x, 53-72, texte français établi et traduit par A. Bourgery et M. Ponchont, Les Belles Lettres, Paris 1974.

l'Égypte personnifiée représentée sur certaines monnaies frappées sous le règne d'Hadrien⁵? A-t-il la même valeur que l'objet utilisé lors des fêtes et processions isiaques⁶, dans les tombes des dévots d'Isis⁷, dans les représentations figurées funéraires⁸ ou domestiques⁹? Dans chaque cas, les cultes isiaques apparaissent toujours en filigrane et servent de base explicative à la présence de l'objet, à son origine. Mais sa signification dominante (symbolique, politique, religieuse, rituelle), au travers de ses quelques exemples, semble varier très nettement et dépendre fortement du contexte¹⁰. L'image du sistre ne propose pas alors de signification univoque et unique, mais au contraire des significations multiples. Celle-ci, comme toute autre image reliée aux cultes isiaques ou plus généralement «orientaux», nécessite un approfondissement segmenté mais non conçu comme une opposition¹¹. Ce sont ces différents axes d'investigation, dû au caractère polysémique du sistre, que l'on propose ici de dégager¹².

Toute approche historique d'un instrument de musique ou d'une pratique musicale en tant que fait social doit être segmentée entre trois niveaux. L'objet doit d'abord être envisagé pour sa seule valeur musicale, pour son fonctionnement, pour la réalité sonore qu'il est susceptible

⁵ Cfr. *RIC*: Hadrian 296. En complément, voir les commentaires de S. Bakhoun, *Aspect égyptisant du programme monétaire d'Hadrien dans l'atelier d'Alexandrie*, in «Dialogues d'Histoire Ancienne» 12 (1986), pp. 365-370.

⁶ Telles qu'elles peuvent nous être décrites par Apulée, *Métamorphoses*, II, 28; XI, 4, 5-6, 10 et 12.

⁷ Cfr. un petit sistre retrouvé dans la tombe n° 117 de la nécropole romaine d'Umbria: M. Cippolone, *Gubbio (Perugia): necropoli in loc. Vittorina campagne di scavo 1980-1982*, in «Atti della Accademia Nazionale dei Lincei» XI/XII (2000/2001), pp. 5-371.

⁸ Nombre de stèles funéraires représentent des femmes, plus rarement des hommes, brandissant le sistre isiaque et entourés d'autres éléments en lien avec le culte (nœud isiaque, situle, ecc.). Ce type de stèle est surtout connu par l'impressionnante série issue des fouilles effectuées à Athènes, mais il se retrouve en plusieurs endroits du bassin méditerranéen. À titre d'exemple, cfr. *RICIS* 101/0240 et 112/0505. Le sistre peut également être représenté seul (*RICIS* 112/504).

⁹ On évoque ici des scènes où l'aspect religieux est plutôt secondaire, avec par exemple les fresques isiaques de Pompéi. Cfr. J.-C. Grenier, *Isis assise devant Io*, in «Alla ricerca di Iside» 49 (1994), pp. 22-36; V. Tran tam Tinh, *Essai sur le culte d'Isis à Pompéi*, E. de Boccard, Paris 1964, pp. 148-149, pl. XVII.

¹⁰ Cfr. M.J. Versluys, *Making meaning with Egypt: Hadrian, Antinous and Rome's cultural renaissance*, 2012 (à paraître): «An important result of the publication of overviews of source material over the last decade has been the realisation that the "Egyptian" gods could do and mean very different things in very different contexts». Le sistre tel qu'utilisé dans le monde gréco-romain semble ne pas échapper à cette règle.

¹¹ Cfr. C. Bonnet en introduction de C. Bonnet - J. Rüpke - P. Scarpi, *Religions orientales – culti misterici. Nouvelles perspectives*, F. Steiner, Stuttgart 2006, p. 10: «Le pragmatisme semble dominer, dans le sens où de multiples messages semblent cohabiter et interfèrent sans difficulté, sans entrave, pourvu qu'ils soient efficaces. Dans ce cadre très dynamique, les cultes bougent, voyagent, évoluent, se chargent de significations nouvelles, suscitent des bricolages sur les images, fonctionnent dans une multitude de contextes et par le biais d'un vocabulaire fluide».

¹² Cette réflexion avant tout théorique s'insère dans un travail de recherche plus large mené sous la direction de Laurent Bricault à l'Université Toulouse II Le Mirail.

d'organiser et de produire. Ce premier niveau fait appel aux champs disciplinaires de l'archéologie, l'archéologie expérimentale, la musicologie et l'ethnomusicologie. Le second niveau procède lui de la contextualisation de cet instrument (pour sa valeur musicale ou non) au sein d'un cadre social bien défini. Ainsi il s'agira de savoir dans quel cadre le sistre est utilisé (procession, rituel, offrande, ecc.) ou présent (cadre funéraire, décoration, ornements, ecc.). Le corollaire de ce questionnement est de savoir qui utilise le sistre (prêtre, dévot, ecc.) ou à qui celui-ci est destiné. Enfin, le dernier niveau proposé attire aux conceptions liées au sistre en tant qu'objet-symbole. Son utilisation musicale comme pratique suppose une justification d'ordre conceptuel (préalable ou *a posteriori*). Dans ce dernier cas, le sistre doit alors être analysé pour son contenu herméneutique, tant pour l'humain que pour le divin. La distinction entre ces trois niveaux (réalité sonore, pratiques, conceptions) n'est bien sûr pas hiérarchisée car ceux-ci sont toujours plus ou moins inter-reliés. Il s'agit seulement d'une grille d'analyse opératoire qui doit servir de fil d'Ariane à toute étude.

1. *Origine et premières attestations*

Des formes primitives de sistres semblent être identifiées dès la période près dynastique ou Omarienne ou de Nagada II¹³, c'est-à-dire avant même la constitution du royaume d'Égypte. Néanmoins, ce sont seulement des occurrences issues des textes hiéroglyphes et les scènes figurées de la fin de l'Ancien Empire qui attestent avec certitude de l'existence et de l'importance du sistre¹⁴. Une datation antérieure reste incertaine faute de sources et de par la difficulté à dater le matériel archéologique bien souvent retrouvé sans contexte. Quoiqu'il en soit, le sistre possède une origine très ancienne et peut-être d'autant plus éloignée de son utilisation en contexte isiaque. S'il peut provenir dans un premier temps du Proche-Orient ou de l'Afrique subsaharienne, c'est le terrain égyptien qui le premier, semble lui conférer une importance majeure. L'étude du sistre égyptien à l'époque pharaonique, qui ne nous préoccupe pas ici directement, permettrait tout de même une comparaison avec le sistre gréco-romain utilisé des cultes. Elle fournirait alors des données sur la part de continuité du rôle de l'instrument entre ces deux périodes, ou au contraire sur les

¹³ Cfr. H. Hickmann, *Musicologie pharaonique. Études sur l'évolution de l'art musical dans l'Égypte ancienne*, Heitz, Strasbourg 1956, notamment pp. 19-21 et 154. Précisons tout de même qu'à notre plus grand regret, l'auteur n'explique pas comment il parvient à cette conclusion de l'existence d'un sistre primitif prédynastique.

¹⁴ Ces premières attestations concernent le sistre à naos, avec des objets au nom du roi Tété et des scènes de mastabas. Pour les références exactes, se reporter à Chr. Ziegler, s.v. "Sistrum", in *Lexikon der Ägyptologie*, vol. V, Otto Harrassowitz, Wiesbaden 1984, coll. 959-963, notes 17 et 18.

éventuelles différences et spécificités. Si le sistre égyptien pharaonique a fait l'objet d'un certain nombre d'études ou de commentaires¹⁵, le sistre isiaque n'a, semble-t-il, pas fait l'objet d'une mise en série spécifique aussi large et d'une étude d'ensemble.

Le sistre, avec une dizaine d'autres attributs, était relié au culte de la fille de Rê, Hathor, et constitue – dans un premier temps du moins – une offrande spécifique à cette déesse¹⁶. Ce sont surtout les représentations et les textes présents sur les façades des temples qui nous renseignent sur cette relation. La documentation est particulièrement abondante dans les lieux comme Edfou ou Dendara. Dans son association avec Hathor, le sistre semble déjà posséder un sens multiple dépendant du contexte. Dans les inscriptions et décors d'époque ptolémaïque, le sistre est tout autant utilisé par la déesse elle-même que par ceux qui désirent l'appeler. Le sistre est à la fois un sceptre représentant la puissance de la déesse, notamment en matière de fertilité, qu'un élément porté par les rois mortels afin d'apaiser son caractère félin et dangereux¹⁷. Plus particulièrement, le sistre est également à relier à l'aspect érotique de la déesse aux quatre visages, qui dans certaines cosmogonies est le versant femelle du Soleil, l'amante d'Atoum ou parfois même sa mère¹⁸. De façon très homogène, le sistre est une offrande faite par les rois d'Égypte, à Hathor mais également à d'autres divinités. Cette représentation du pharaon offrant le sistre sur les façades de temples est relativement continue sur la période allant de la fin du Nouvel-Empire à l'époque impériale romaine¹⁹. Le glissement du sistre comme attribut d'Isis est vraisemblablement la conséquence du nouveau culte impulsé sous les premiers Lagide, mais les mécanismes conduisant à celui-ci demeurent toujours dans l'ombre. En terrain égypt-

¹⁵ H. Hickmann *Catalogue Général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire. Les instruments de musique*, IFAO, Le Caire 1949, pp. 76 ss.; Chr. Ziegler, *La musique égyptienne*, Édition de la Réunion des musées nationaux, Paris 1979, pp. 1-16; Chr. Ziegler, *Catalogue des instruments de musique égyptiens*, Édition de la Réunion des musées nationaux, Paris 1979, pp. 31-62.

¹⁶ Cfr. S. Cauville, *L'offrande aux dieux dans le temple égyptien*, Peeters, Paris 2011, ainsi que le travail spécifique et fort intéressant sur le temple d'Hathor à Dendera réalisé par R. Preys, *Les complexes de la Demeure du sistre et du trône de Rê*, Peeters, Leuven 2002.

¹⁷ Cfr. Ph. Derchain, *Hathor Quadrifrons. Recherches sur la syntaxe d'un mythe égyptien*, Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut in het Nabije Oosten, Istanbul 1972, pp. 3-10. L'auteur présente un certain nombre de traductions d'inscriptions allant dans ce sens. Le lien entre le sistre et le sceptre provient du jeu de proximité entre les termes *bat* et *sechechet* employés parfois l'un pour l'autre. Ce jeu herméneutique apparaît comme spécifiquement relié à la présence de la déesse Hathor.

¹⁸ Cfr. Ph. Derchain, *Hathor Quadrifrons*, cit., pp. 40-44.

¹⁹ Cfr. les différents volumes du *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings* présentant les descriptions des temples de Dendara, Philae, Abydos, Esna, Edfu, Kom Ombo, ecc. Sur la centaine de scènes identifiées comme musicales, 73 mettent en scène le sistre, et 44 mentionnent avec certitude un personnage royal: Isitnefert, Nefertari, Séthos I, Cléopâtre II, III, Ptolémée II, IV, VI, VII, X, XII, Auguste, Tibère, Claude, Néron, Trajan, Domitien. Cette image reste alors constante sur une période relativement large.

tien, l'étude du sistre amène donc tout autant à s'interroger sur les représentations de l'instrument que sur les mots le désignant. Il en va de même pour le sistre évoluant dans le monde isiaque gréco-romain.

2. Les termes anciens pour désigner le sistre

Les questions de terminologie, autant ancienne que moderne, liées au sistre sont un premier point incontournable. Elle concerne pour nous tout autant la désignation de l'instrument que sa description (en particulier dans les études modernes). Pour contrarier la chronologie, revenons dans un premier temps sur les emplois modernes. Le terme de sistre est le plus souvent utilisé mais ne semble pas être le seul²⁰. Il est pourtant le seul à pouvoir être admis, le terme de crécelle étant par exemple à exclure, car imprécis, pouvant désigner plusieurs réalités instrumentales au sein même de la période antique. La présentation du sistre comme «hochet musical» dans les études est la plus répandue²¹. Cette description présente l'avantage de visualiser facilement ce que seraient la manipulation et le mode de jeu de l'instrument. Elle confère néanmoins à l'objet un caractère ludique et enfantin qu'il ne possédait sans doute pas dans le cadre des cérémonies ou des rituels dédiés aux cultes isiaques²². Le hochet pour enfant à proprement parler existant bel et bien à cette époque, il doit être différencié du sistre. De plus, l'emploi du terme de hochet, au sens musicologique, constitue un contresens, car désignant une réalité opposée à celle du sistre²³. Cette description n'est alors pas gênante tant que ces quelques nuances agissent en arrière-plan. La terminologie moderne apparaît tout de même relativement homogène et le terme de sistre, tiré des termes anciens que l'on va maintenant présenter, semble alors s'imposer sans controverse aucune.

²⁰ Cfr. Ch. Vendries, *Un objet sonore méconnu: le sistre de Vermand (Aisne) et les sistres tiges gallo-romains*, in «Revue du Nord - Archéologie de la Picardie et du Nord de la France» LXXXI (1999), en introduction de l'article p. 187. Il s'agit, à notre connaissance, de la seule étude produisant une réflexion – en marge de la thématique principale de l'article – sur les termes modernes employés pour désigner le mot sistre.

²¹ Cfr. à titre d'exemples: H. Hickmann, *Catalogue Général des Antiquités*, cit., 1949, p. 76: «hochet à enfilure de rondelles»; Chr. Ziegler, s.v. "Sistrum", cit., 1984, coll. 959: «hochet musical»; M. Betrò, *Les hiéroglyphes*, cit., p. 202: «sorte de hochet»; L. Bricault - R. Veymiers, *Un portrait de Néron doté du sistre isiaque*, in «Collezioni Numismatiche – Materiali pubblici e privati» 7 (2008), pp. 211-219: p. 212, «sorte de hochet rituel».

²² Sauf oubli de notre part, le sistre ne semble pas avoir été utilisé comme jouet pour enfant ou accessoire pour jeune isiaque. Néanmoins, rien ne permet d'invalider définitivement cette idée.

²³ En organologie, hochet et sistre désignent de façon générique deux types d'idiophones secoués. Le premier possède des éléments émetteurs intérieurs (es.: maracas) alors que le second des éléments émetteurs extérieurs (les cymbalettes ou branches du sistre ne sont pas contenues dans l'instrument même).

L'étude lexicologique nous a conduits à nous intéresser en premier lieu aux termes égyptiens désignant l'instrument. Ce sont en effet les éléments de datation les plus anciens et la langue égyptienne hiéroglyphique identifie elle-même au moins deux types de sistres. Le terme *sššt* (phonétiquement *sechechet*), dérivé du verbe *sšš*, est le terme le plus ancien, avec une apparition dans les textes dès l'Ancien Empire. Le mot est une transcription d'une onomatopée renvoyant au bruissement des tiges de papyrus usitées rituellement lors des fêtes en l'honneur de la déesse Hathor en Égypte ancienne. Le glyphe semble alors traduire une idée de son initiale qui sert à désigner le sistre, lui-même étant un substitut imitant une pratique sonore liée au végétal et plus ancienne. Le second terme de la langue égyptienne est *šhm* (*sekhem*). Bien que plus rarement employé, il semble désigner plus spécifiquement le sistre arqué et apparaît à partir de la XVIII^e dynastie, logiquement tout comme le nouveau type d'instrument apparaissant sous le Nouvel Empire. Si la langue égyptienne possède deux termes désignant deux instruments bien distincts dans le temps et l'espace, les emplois concrets semblent quelques peu confus. Le terme de *sššt* est employé de façon générique, parfois même en déterminatif pour désigner un instrument de musique en général, alors que *šhm* n'est employé que très rarement, et vraisemblablement avec un sens éloigné des considérations musicales liées à l'objet²⁴. Dans les deux cas, on reste dans un fonctionnement normal de la langue égyptienne: l'instrument de musique est désigné via des termes généraux ou d'après sa forme. Il est à noter que le terme *sechechet*, comme *tcherep* ou *aba*, sert à désigner le mot sceptre. Il désigne également un glyphe à tête de vache ou de bovin, sorte de hampe surmontée parfois d'un élément hathorique assimilé à la déesse sceptre (*bat*)²⁵. Cette notion de pouvoir ou de puissance divine déjà existante dans ces termes anciens est-elle la même lors de la désignation du mot sistre? Seul un égyptologue de métier pourrait répondre à cette question complexe mais intéressante afin d'entrevoir le glissement de ces sens multiples d'une langue à l'autre, et notamment de l'égyptien vers le grec.

Les emplois grecs et latins ne livrent qu'un seul terme pour le mot sistre. Le neutre *σειστρον* (*seistron*) en grec semble être repris dans le même esprit étymologique en latin²⁶ avec *sistrum*. Un doute subsiste quant

²⁴ Cfr. M. Reynders, *Names and Types of the Egyptian Sistrum*, in C.J. Eyre (ed.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, Peeters, Leuven 1998, pp. 945-955.

²⁵ Cfr. M. Betrò, *Les hiéroglyphes*, cit., p. 202; S. Bonnamy - A. Sadek, *Dictionnaire des hiéroglyphes*, Actes Sud, Arles 2010, reprenant en index la liste établie par A. Gardiner en 1927: Y8 et Y8A.

²⁶ Les dictionnaires étymologiques sont bien souvent laconiques à ce sujet. À titre d'exemple, cfr. A. Ernout, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Klincksieck, Paris 2001.

à l'origine du terme grec. La plupart des notices pour ce terme²⁷, à l'instar des commentaires de Plutarque²⁸, le font dériver du verbe *σειώ*: secouer, agiter en parlant d'un objet tenu au sens large. On resterait alors dans le caractère musical de l'objet, même si la racine partirait désormais de l'action produite ou à produire pour créer le son que du son produit lui-même comme dans la langue égyptienne. La proximité des termes égyptien et grec, comme nous l'a fait remarquer à juste titre C. Bonnet, peut également faire penser à une intégration directe dans la langue grecque du mot égyptien, sans exclure toute fois un jeu étymologique sur le verbe *σειώ*. Ces questions philologiques méritent d'être approfondies. Précisons le terme de *crepitaculum* peut être retrouvé pour désigner le sistre chez Apulée²⁹ (traduit par crécelle le plus souvent), mais cet exemple fait figure d'exception due au contexte³⁰. Quoiqu'il en soit, l'étude rapide des termes confirme bien que l'on parle d'un instrument de musique désigné par le son qu'il produit ou par le geste à accomplir pour produire celui-ci. Le caractère divin ou puissant, le pouvoir de l'objet est sous-entendu dans les emplois grecs et latins ou spécifiés dans le cas de la langue hiéroglyphique originelle. Si les termes égyptiens désignant le mot sistre sont présents depuis longtemps dans la littérature scientifique et ont fait l'objet de réflexions spécifiques, il n'en va pas de même pour les termes grecs et latins. En outre, la question de l'origine et de la diffusion du mot sistre entre les différentes langues et sociétés anciennes ne semble pas avoir été envisagée.

S'interroger sur le rôle de cet instrument au sein des cultes dédiés à la déesse Isis et à sa *gens* dans le monde gréco-romain conduit rapidement à voir les angles d'approches possibles se multiplier. Cette difficulté est principalement due à deux facteurs: le rôle et la signification du sistre semblent eux-mêmes multiples, y compris à l'intérieur de la seule période gréco-romaine³¹ (globalement IV^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.). La seconde explication de cette difficulté provient du fait que l'approche historique de la thématique «musique et religion» est elle-même complexe.

²⁷ Cfr. à titre d'exemple: J. Taillard, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Klincksieck, Paris 2009.

²⁸ Cfr. Plutarque, *Osiris et Isis*, 63.

²⁹ Cfr. Apulée, *Métamorphoses*, XI, 4.

³⁰ Le fait que le mot sistre ne soit pas utilisé dans ce passage provient seulement du fait que Lucius n'a pas encore été initié aux mystères d'Isis et méconnaît encore le vocabulaire «technique» isiaque. Il désigne alors bien le sistre, attribut divin, mais avec un terme imprécis ou impropre. Il en est de même pour la situle appelée *cymbium*. Sur cette explication, voir N. Genaille, *Instruments du culte isiaque figurés sur trois monuments funéraires de Rome*, in J. Leclant et al. (eds.), *Hommages à J. Leclant. III: études isiaques*, IFAO, Le Caire 1994, p. 223.

³¹ Outre le caractère polysémique général que l'on tente de présenter ici au sein des cultes isiaques dans le monde gréco-romain, les cultes issus de l'Égypte pharaonique, «traditionnelle», conservent une utilisation plus ancienne et distincte du sistre, et notamment du sistre à *naos*. Les disparités de sens peuvent donc également être envisagées en termes de géographie et de localité.

On livrera tout d'abord quelques réflexions générales sur la méthode d'analyse avant de proposer plusieurs directions de travail pour l'étude du sistre elle-même.

3. *Instrument de musique*

De même que pour la terminologie, la question de la typologie revêt pour nous un aspect double. Le premier versant, plus connu, est celui de l'identification et de la classification des différents types de sistres ayant pu exister durant la période gréco-romaine ou auparavant. Le second, renvoyant à des préoccupations plus musicologiques, est celle de la classification du sistre en termes d'organologie au sein de la grande famille des instruments de musique à percussion.

De nombreux travaux de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle ont mis en avant diverses classifications et études sur les instruments de musique, aussi bien anciens que modernes. Outre la division habituelle quoique imprécise entre instruments à vents, à cordes et à percussion, on doit à V.Ch. Mahillon³² la création d'une classification beaucoup plus précise concernant les instruments à percussion ou ne pouvant être classés dans les deux grandes autres familles courantes. Les deux savants C. Sachs et E. von Hornbostel ont perfectionné cette approche désormais connue chez les musicologues comme le «système Hornbostel-Sachs»³³. Cette nouvelle méthode prend en compte les types de mise en vibration, les matériaux, les caractères spécifiques de timbre et de résonance, ecc. La distinction entre membraphone et autophone (ou idiophone), qui nous intéresse plus particulièrement ici, remonte à cette époque. Elle est notamment répandue et diffusée chez les ethnologues et historiens tels que C. Sachs et H. Hickmann, son élève. Le sistre est dès lors³⁴, et jusqu'à dans les études les plus récentes, qualifié d'idiophone, c'est-à-dire d'instrument à percussion dont le son émane de l'objet lui-même. Cette classification pertinente et désormais courante semble en revanche insatisfaisante d'un point de vue purement musicologique.

Dès 1931, A. Schaeffner met en avant les écueils de cette classification³⁵ et cherche par la suite à y apporter des solutions³⁶, notamment en

³² Cfr. V.Ch. Mahillon, *Catalogue descriptif et analytique du Musée instrumental du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles*, Gand - Bruxelles 1893-1922.

³³ Cfr. E. von Hornbostel - C. Sachs, *Systematik der Musikinstrumente: ein Versuch*, in «*Zeitschrift für Ethnologie*» 46 (1914), pp. 553-590.

³⁴ Cfr. H. Hickmann, *Catalogue Général des Antiquités*, cit., 1949, p. 76.

³⁵ Cfr. A. Schaeffner, *Projet d'une classification nouvelle des instruments de musique*, in Id., *Le sistre et le hochet*, Hermann, Paris 1990, pp. 147-153. L'article datant initialement de 1931 est ici réédité en recueil.

³⁶ Cfr. A. Schaeffner, *Origine des instruments de musique*, Payot, Paris 1936, pp. 371-377. Réimpression chez Mouton et Maison des Sciences de l'Homme en 1968 et 1980.

combinant la fonction des instruments de musique avec leur constitution matérielle (bois, métal, peau, ecc.). Travaillant sur un tout autre contexte que les cultes isiaques dans des tribus africaines des anciennes colonies occidentales, l'ethnologue est tout de même exposé à des types d'instruments relativement proches de ceux qui nous concernent, et ses réflexions et classification abstraites nous semblent utiles. Le sistre serait alors un instrument à percussion non vibrant dont le son est produit par «vibration d'un corps solide, non susceptible de tension, et à intonations variables ou indéterminables»³⁷. Dans le cas de l'instrument isiaque comme pour le sistre de calèche des sociétés Kissi décrit par A. Schaeffner, le son est produit par secouement de l'instrument. Néanmoins, la percussion directe ne saurait être entièrement exclue pour le sistre isiaque, une main tenant le sistre, l'autre venant frapper l'objet de côté. En effet, si l'ethnologue observe les sociétés africaines se mouvoir devant lui et peut acquérir quelque certitude, une part d'ombre subsiste quant à l'utilisation musicale du sistre ancien. Faute de preuve contraire, on ne peut exclure toute hypothèse. Cette question des modes de jeux ne saurait être résolue que par une étude approfondie de l'organologie de l'instrument lui-même ainsi que des représentations iconographiques, à supposer que celle-ci nous offrent des scènes de jeu et non simplement des scènes de procession ou rituelle où le sistre n'est pas employé pour sa valeur musicale. Si quelques réserves peuvent être émises sur le terme d'idiophone, on constate tout de même que c'est plus le placement du sistre au sein de la grande famille des instruments à percussion que sa définition musicologique propre qui semble poser problème.

Concernant la typologie du sistre lui-même, on distingue traditionnellement deux catégories de sistres: le sistre à naos et le sistre arqué³⁸. Chacun d'eux est habituellement caractéristique d'une époque et d'un contexte propre³⁹. Le type le plus ancien est celui du sistre à naos, reproduisant la façade et les deux pylônes de l'entrée d'un temple égyptien, et attesté depuis l'Ancien Empire. Le sistre arqué ou cintré apparaît au Nouvel Empire et connaît un développement important, en particulier à la période romaine. Les types de matériaux dans lesquels les sistres sont réalisés sont très variables: bronze, argent, or, faïence, pierre, bois, ecc. même si la majorité des exemplaires qui nous sont parvenus sont en bronze. Ce facteur doit être foncièrement pris en compte dans l'utilisation de l'instrument. Comme dans les deux hiéroglyphes servant à désigner

³⁷ Cfr. Schaeffner, *Le sistre et le hochet*, cit., 1990, pp. 149-150.

³⁸ Cette distinction est établie et définie par les chercheurs depuis fort longtemps. Deux catalogues en particulier apportent des éléments méthodiques quant à l'étude de la typologie du sistre. On renverra donc à H. Hickmann, *Catalogue Général des Antiquités*, cit., 1949, pp. 76-77 et C. Ziegler, *Catalogue des instruments*, cit., 1979, pp. 36-37.

³⁹ Cfr. N. Genaille, s.v. "Sistrum", in *Lexikon der Ägyptologie*, vol. v, Otto Harrassowitz, Wiesbaden 1984, coll. 963-965.

l'instrument, les deux types présentent généralement une tête hathorique au bout d'un manche, l'un surmonté d'un naos, l'autre d'un arc simple. Les sistres arqués présentent néanmoins des ornements spécifiques au sommet de l'arc, le plus souvent la déesse Bastet, mais aussi Bès, Anubis, représentés sous leurs traits zoomorphes. La signification de cette diversité et de ces présences mérite d'être éclaircie, notamment lorsque l'on connaît la réticence des Grecs et des Romains à représenter les divinités égyptiennes sous leur forme animale, qui plus est en dehors de l'Égypte. L'origine de l'innovation et du passage entre les deux types qui coexistent ensuite en Égypte demeure inconnue même si N. Genaille évoque des types intermédiaires, vraisemblablement des tentatives d'innovations⁴⁰. Si chaque type semble propre à une période et à un contexte religieux particulier, les deux instruments servent néanmoins, pour leurs caractéristiques musicales, à produire le même effet sonore. Les variations se situent plus dans l'aspect, avec l'absence ou la présence de devanture de temple, de tête hathorique, d'aspect papyriforme, de divinités représentées sous forme animale ou dans l'ornementation et inscriptions. La taille du sistre est également fort différente d'un exemplaire à l'autre et les mesures complexes à établir. La liste de caractéristiques dimensionnelles proposée par H. Hickmann⁴¹ nous semble la plus précise. Malheureusement, les dimensions de cet ordre sont très rarement fournies dans les catalogues ou les publications liées à ce type d'objet. Seule la taille, et éventuellement la largeur, des instruments sont mentionnées. Il est par ailleurs fort probable que tous les sistres antiques retrouvés et détenus par les musées n'aient tout simplement pas encore fait l'objet d'une publication. Hormis les catalogues d'instrument d'H. Hickmann et de Chr. Ziegler déjà cités, seul le catalogue *Iside*⁴² ou les travaux de V. Tran tam Tinh⁴³ présentent un *corpus* important consacré au sistre. Les autres publications sont réparties entre des *corpus* beaucoup plus généraux ou des articles isolés.

Les sistres arqués se retrouvent partout en Europe et en Méditerranée, mais la majorité – Égypte exclue – provient d'Italie. Généralement à 3 ou 4 branches, parfois à 5. Si le type de sistre est relativement homogène, ce sont ses différentes variantes qui restent à définir et à affiner. Les sistres retrouvés diffèrent avant tout par leur ornementation plus ou moins riche, et chargée de symboles très divers. Malheureusement, ces objets sont bien souvent retrouvés sans contexte archéologique. Certains

⁴⁰ Cfr. N. Genaille, s.v. "Sistrum", cit., coll. 963.

⁴¹ Cfr. H. Hickmann, *Catalogue Général des Antiquités*, cit., p. 77. Voir également p. 76 fig. 29 pour un schéma explicatif.

⁴² Cfr. E. Arslan, *Iside: il mito il mistero la magia*, Electra, Milano 1997.

⁴³ Cfr. V. Tran tam Tinh, *Essai sur le culte d'Isis à Pompéi*, cit., 1964, n° 168-188 pour les seuls documents archéologiques.

objets ne sont pas publiés, sont décrits très sommairement sans clichés, ou ont même parfois tout bonnement disparu⁴⁴. Néanmoins, les chercheurs semblent s'accorder sur l'idée que la présence d'un tel instrument est généralement révélatrice d'une présence isiaque. Mais les découvertes en contexte (funéraire, religieux, votif) des objets archéologiques sont trop peu nombreuses pour pouvoir tirer des conclusions significatives sur le rôle du sistre. Cet état de fait entraîne la nécessité de consulter d'autres types de sources, notamment figurées et littéraires.

4. Valeur rituelle

La notion d'outil-rituel est bien entendue très vague. Il s'agirait dans cet axe, de s'intéresser au contexte d'apparition rituelle du sistre lors des cérémonies, processions, mises en terre ou autres temps sociaux si particuliers pour s'interroger sur cette présence. À l'origine, l'instrument serait lié au culte de la déesse Hathor et remplace dans les cérémonies le bruissement des papyrus. L'objet, plus sophistiqué que le végétal initial, conserve en revanche la même fonction : celle d'apaiser la déesse, d'éviter son caractère violent et courroucé. Ce froissement de papyrus, toujours en lien avec la déesse vache, est également rattaché à l'idée d'un certain érotisme, ce qui serait vraisemblablement à mettre en lien avec les attaques des cultes pour immoralité supposée⁴⁵. Malheureusement, on sait bien peu de choses de l'utilisation du sistre dans les rituels les plus anciens. Seul le témoignage d'Apulée offrirait une description assez poussée de la place du sistre dans les cérémonies⁴⁶, mais les pérégrinations de Lucius s'avèrent être tout à fait insuffisantes et ne peuvent être confrontées efficacement aux quelques autres témoignages littéraires relativement courts⁴⁷. Difficile alors de savoir si le sistre est un instrument rythmant des danses, une marche, revêtant alors un caractère véritablement « musical », ou un instrument attirant simplement à la fois l'attention de la déesse et de la foule assistant à une procession isiaque. Tenu par les prêtres⁴⁸, il ne possède peut-être pas la même utilité rituelle que tenu par des isiaques, ou encore donné en offrande dans les temples consacrés à la déesse⁴⁹.

On s'aperçoit très vite qu'il est impossible de définir et d'attribuer une fonction unique au sistre tant son utilisation est variée et variable.

⁴⁴ Cfr. par exemple *RICIS* 609/0401 ou 615/0501.

⁴⁵ Cfr. Ovide, *L'art d'aimer*, III, 631-638; Socrate de Constantinople, *Histoire ecclésiastique*, XVIII, 9-11; Sénèque, *De la vie heureuse*, XXVII; ecc.

⁴⁶ Cfr. Apulée, *Métamorphoses*, XI, 10.

⁴⁷ Cfr. Claudien, *Panegyriques*, III, 564-582; Martial, *Épigrammes*, XII, 28; ecc.

⁴⁸ Cfr. Apulée, *Métamorphoses*, XI, 5-6.

⁴⁹ Cfr. sistre portant une dédicace sur le manche et porté en offrande, exemplaire unique du genre, *RICIS* 609/0401.

Porté par les hommes et par les femmes, par les vivants et par les défunts, il importe, pour chaque contexte, de savoir à quoi sert le sistre et, le cas échéant, qui est l'individu responsable de le manipuler, comment et dans quel(-s) but(-s). Bien souvent, la prédominance du genre féminin est évoquée, surtout dans le cadre funéraire⁵⁰. L'exceptionnelle série de stèles funéraires athéniennes isiaques va par exemple en ce sens⁵¹. Néanmoins il s'agit d'un contexte d'apparition bien particulier. Seule une étude plus ample des divers contextes et types de sources permettrait à terme de constater des points communs, des constantes de ce type, ou au contraire des divergences par contextes, régions, époque, ecc. Néanmoins, d'autres éléments, combinés au sistre, permettent de saisir la spécificité des rôles des individus et des genres au sein du rituel⁵² (coiffures, tenue, attitude). Cette thématique du sistre en tant qu'objet rituel, *in situ*, est sans doute le plus difficile à atteindre. Située dans un niveau *meso*, utilisé par les individus, l'étude est tributaire d'une documentation éparse, indirecte et incomplète. Dans le cas d'une documentation figurée ou littéraire à mettre en rapport avec une utilisation rituelle, l'étude doit en premier lieu chercher à savoir si l'on se situe face à un sistre réel ou non, c'est-à-dire à une représentation renvoyant au monde rituel ayant pu exister ou à une dimension purement symbolique. La réalité historique n'étant que rarement tranchée de cette façon, il convient donc de mesurer au cas par cas et de séparer les valeurs rituelle et symbolique du sistre.

5. Valeur symbolique, culturelle, politique

Un dernier niveau d'analyse qu'il semble nécessaire de séparer et d'approfondir est la question du sistre en tant qu'objet-symbole. C'est-à-dire dire la question de la signification et de la justification abstraite de la présence du sistre ou de son utilisation produite par les Anciens eux-mêmes. Celle-ci n'est d'ailleurs pas nécessairement rituelle ou foncièrement reliée au contexte religieux et isiaque comme on le présentera par la suite. Porté, parmi d'autres attributs comme le *basileion*, la patère, la situle ou le gouvernail, par la déesse Isis, le sistre devient pourtant un attribut majeur, détrônant même dans les premiers siècles de notre ère le *basileion*. L'explication de cette évolution fortement marquée reste encore à deviner. Cette prédominance du sistre se confirme selon d'autres

⁵⁰ Cfr. P. Martzavou, *Priests and Priestly Roles in the Isiac Cults. Women as Agents in Religious Change in Late Hellenistic and Roman Athens*, in A. Chaniotis, *Rituals Dynamics in the Ancient Mediterranean. Agency, Emotion, Gender, Representations*, Frantz Steiner Verlag, Stuttgart 2011, pp. 61-84.

⁵¹ La plupart sont répertoriées dans le *RICIS* pour Athènes (es.: 101/0234) ou l'Attique (es.: 101/0243).

⁵² Cfr. V. Tran tam Tinh, *Essai sur le culte d'Isis à Pompéi*, cit., pp. 75-76.

contextes rituels: il sert de marqueur isiaque sur les stèles funéraires et les autels mais pas seulement⁵³, à rythmer les processions mais pas seulement, à diffuser l'image d'une déesse, ecc. Pis même, sa présence peut revêtir une signification détachée du culte. Cette sortie du sens «initial» (en admettant qu'un tel sens puisse exister en histoire) dérive bien entendu du sens isiaque, mais celui-ci n'est plus au premier plan ou se trouve déformé. Le sistre devient alors un élément culturel et non plus cultuel, marquant par exemple aussi bien une origine dynastique que géographique.

Ainsi le sistre, dans le monnayage à l'effigie de chaque province voulu et produit sous Hadrien, n'est plus tenu par la déesse mais par l'Égypte personnifiée⁵⁴. Destiné à la population romaine tout comme les tableaux décrits par Philostrate⁵⁵, le sistre devient plus le symbole d'un territoire, d'une ambiance nilotique, que d'un cadre proprement religieux. Il fait désormais partie de l'imaginaire romain associé à l'Égypte. De même, la bataille d'*Actium* dépeinte par Virgile⁵⁶ ou Ovide⁵⁷ fait du sistre non plus l'attribut d'Isis mais de Cléopâtre VII. Exhortant ses armées, le sistre semble ici être le symbole du pouvoir barbare, semble équivaloir à un sceptre. Le premier Lagide place bien entendu le couple royal sous le patronage des deux divinités Isis et Sarapis et explique la présence de l'instrument dans la main de la descendante de Lagos par simple filiation. De même, la présence du sistre sur les monnayages de Juba II⁵⁸ semble plus évoquer un élément culturel dû à l'origine géographique et dynastique de sa femme Cléopâtre Séléne qu'indiquer un marqueur purement religieux, bien que l'implantation des cultes isiaques en Numidie ait bénéficié d'élan favorable dus à l'arrivée de cette nouvelle reine. En fin de période, Socrate de Constantinople ou le scolastique confond le sistre avec les maisons de prostitution⁵⁹, l'objet servant aux filles de joie à signaler leurs activités aux passants. Si les textes littéraires sont toujours suspects quant à leur rapport à la réalité, il est en revanche rarement hasardeux que certains éléments soient employés par les auteurs dans un but précis.

⁵³ Cfr. V. Tran tam Tinh, *Essai sur le culte d'Isis à Pompéi*, cit., n° 18 pour un exemple de fresque domestique ornée de cet attribut.

⁵⁴ *BMCRE*: Hadrian 793 var.; *RIC*: Hadrian 296 a.

⁵⁵ Cfr. Philostrate, *Tableaux*, v.

⁵⁶ Cfr. Virgile, *Énéide*, VIII, 685-697.

⁵⁷ Cfr. Ovide, *Métamorphoses*, IX, 684-702.

⁵⁸ *SNRIS*: Mauretania, Caesarea, 03b. Cfr. l'article de J.-C. Grenier, *Cléopâtre Séléne reine de Mauritanie: souvenirs d'une princesse*, in Chr. Hamdoune (ed.), *VBIQVE AMICI. Homages offerts à Jean-Marie Lassère*, CERCAM, Montpellier 2011, pp. 101-116.

⁵⁹ Cfr. Socrate de Constantinople, *Histoire ecclésiastique*, v, 9-11.

Conclusion

La comparaison de la place du sistre dans les différents cultes de l'Égypte pharaonique et dans les cultes isiaques dans le monde gréco-romain est opératoire et permet d'avancer l'idée que l'instrument semble posséder une symbolique propre et spécifique dans le cadre isiaque, même en étant issue de cette filiation plus ancienne. La prédominance du sistre de type arqué, déjà amorcée à l'époque hellénistique, semble se confirmer à l'époque romaine, et ce quelque soit le type de documentation envisagé. Néanmoins, sa signification, même la plus générale, est complexe à saisir dans son ensemble. Quelques éléments d'homogénéité peuvent pourtant déjà être remarqués: sur tout le pourtour du bassin méditerranéen, les objets réels retrouvés possèdent généralement 3 ou 4 branches et, lorsqu'ils sont portés, sont systématiquement portés de la main droite à de rares exceptions près⁶⁰. Une certaine image «canonique» de la déesse ou de ses prêtresses brandissant le sistre de la main droite se dégage, et ce dans plusieurs types de sources. C'est la description qu'en fait Apulée⁶¹, considérant que cette image très répandue est constituée «selon les termes de la divine promesse», et c'est également ce que tend à nous montrer l'iconographie portée par certains reliefs, certaines monnaies ou statues⁶².

La nature polysémique du sistre apparaît rapidement dès lors que les sources sont diversifiées. Néanmoins, la multiplicité du rôle du sistre dans le culte, tant d'un point de vue physique, musical que symbolique nécessite une étude approfondie. Chargé de significations passées, le sistre isiaque possède son propre mode de fonctionnement et son rôle est intimement lié au contexte auquel il est rattaché (rituel, procession, cadre funéraire, votif, ecc.). Chaque contexte doit alors être isolé et détaillé, ceci constituant sans doute la principale difficulté de l'étude de cet attribut divin.

⁶⁰ Cfr. V. Tran tam Tinh, *Essai sur le culte d'Isis à Pompéi*, cit., pp. 132-133, n° 23-24; pp. 141-142, n° 44.

⁶¹ Apulée, *Métamorphoses*, XI, 12.

⁶² Cfr. E. Arslan, *Iside*, cit., n° III.20 p. 107, n° V.202 p. 512 etc.



Fig. 1: Stèle représentant une isiaque tenant le sistre, Athènes.



Fig. 2: Une prêtresse isiaque tenant le sistre, fresque, Herculaneum.



Fig. 3: L'Égypte tenant le sistre sur une monnaie du règne d'Hadrien, Rome.



Fig. 4: Sistre arqué à 4 branches et divers motifs, Italie.

ABSTRACT

Le sistre est un instrument de musique bien connu des historiens de l'Antiquité, en particuliers de ceux qui s'intéressent aux cultes isiaques. À l'époque romaine, il est l'un des attributs majeurs de la déesse Isis. Toutefois, le rôle de cet objet, le sens à donner à sa présence récurrente en contexte isiaque sont plus difficiles à saisir qu'il n'y paraît de prime abord. En effet, tous deux semblent avoir beaucoup varié dans le temps et l'espace, depuis les origines égyptiennes ou orientales de l'objet jusqu'à la période impériale romaine.

Au départ lié au culte de la déesse Hathor, les fonctions et le rôle du sistre s'élargissent et se diversifient au fur et à mesure de sa diffusion autour du bassin méditerranéen, dans le sillage des cultes isiaques. Seule une présentation de l'instrument de musique via les différentes composantes des Sciences de l'Antiquité (archéologie, sources littéraires, épigraphie et iconographie principalement) semble pouvoir permettre de saisir un peu mieux sa place dans le culte et la ou les significations à donner aux représentations multiples qui en furent faites à l'époque gréco-romaine.

The sistrum is a musical instrument well known to historians of antiquity, in particular those who are interested in Isiac cults. In Roman times, it was one of the major attributes of the goddess Isis. However, the role of this object and the meaning of its recurring presence in Isiac context are more elusive than it seems at first glance. Indeed, both seem to have varied greatly over time and space, from the Egyptian or Oriental origins of the object to the Roman Imperial period.

Initially associated with the cult of the goddess Hathor, the functions and role of the sistrum expand and diversify as its distribution around the Mediterranean basin does, in the wake of worship Isiac. Only an overview of the musical instrument through the various components of Sciences of Antiquity (archeology, literary sources, epigraphy and iconography mainly) seems to help us to determine a little better its place in worship and the meaning or meanings to give to its multiple representations made in the Greco-Roman period.

KEYWORDS

Sistre, musique, Isis, culte, idiophone

Sistrum, music, Isis, worship, idiophone